REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : 89300 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN

Numéro SIRET: 20007078700037

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LANNEMEZAN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE

ANNEE 2020

Code INSEE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN	ВР
65258	89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	2020

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 451
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)		
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	15,05	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	16,64	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,28	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	68,44%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,65%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,70%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre tel es syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il convienta d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 tu CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
I - INFORMATIONS GENERALES	I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
	VUE D'ENSEMBLE				
	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA DE FONCTIONNEMENT DE FONCTION				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	307 100,00	30	7 100,00	
	+	+	+		
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3) 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT				
R T S	REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	307 100,00	30	7 100,00	
•	IN	VESTISSEMENT		<u>,</u>	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	79 046,61	10	4 307,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 25 260,39	(si solde posit	if)	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	104 307,00	10	4 307,00	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	411 407,00	41	1 407,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E

ВP

2020

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précèdent (R.2311-11 du CGCT). (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2]

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	77 729,57	0,00	82 690,00	82 690,00	82 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	189 420,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
	Total des dépenses de gestion courante	268 249,57	0,00	272 790,00	272 790,00	272 790,00
66	Charges financières	6 550,43	0,00	4 825,86	4 825,86	4 825,86
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
1	otal des dépenses réelles de fonctionnement	274 800,00	0,00	277 615,86	277 615,86	277 615,86
023	Virement à la section d'investissement (5)	21 496,00		26 454,00	26 454,00	26 454,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	4 604,00		3 030,14	3 030,14	3 030,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	26 100,00		29 484,14	29 484,14	29 484,14
	TOTAL	300 900,00	0,00	307 100,00	307 100,00	307 100,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 307 100,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	267 847,00	0,00	102 600,00	102 600,00	102 600,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	200,38	0,00	200,00	200,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	0,00	204 300,00	204 300,00	204 300,00
Total des recettes de gestion courante		298 047,38	0,00	307 100,00	307 100,00	307 100,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	299 547,38	0,00	307 100,00	307 100,00	307 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
	TOTAL	299 547,38	0,00	307 100,00	307 100,00	307 100,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 307 100,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	29 484,14
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

+

⁽²⁾ Inscrie en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

 $^{(6) \} Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 - RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 - DI \ 040.$

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 880,09	0,00	1 210,51	1 210,51	1 210,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 880,09	0,00	5 210,51	5 210,51	5 210,51
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 300,00	0,00	25 323,58	25 323,58	25 323,58
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	24 300,00	0,00	25 323,58	25 323,58	25 323,58
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 180,09	0,00	30 534,09	30 534,09	30 534,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			48 512,52	48 512,52	48 512,52
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			48 512,52	48 512,52	48 512,52
	TOTAL	27 180,09	0,00	79 046,61	79 046,61	79 046,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	25 260,39
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	200,09	0,00	1 049,95	1 049,95	1 049,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	15 401,91	0,00	25 260,39	25 260,39	25 260,39
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	15 602,00	0,00	26 310,34	26 310,34	26 310,34
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 602,00	0,00	26 310,34	26 310,34	26 310,34
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	21 496,00		26 454,00	26 454,00	26 454,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 604,00		3 030,14	3 030,14	3 030,14
041	Opérations patrimoniales (4)			48 512,52	48 512,52	48 512,52
	Total des recettes d'ordre d'investissement	26 100,00		77 996,66	77 996,66	77 996,66
	TOTAL	41 702,00	0,00	104 307,00	104 307,00	104 307,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	29 484,14
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- exercice antérieur.

 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9). (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	82 690,00		82 690,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	190 000,00		190 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	4 825,86	0,00	4 825,86
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 030,14	3 030,14
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		26 454,00	26 454,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	277 615,86	29 484,14	307 100,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	25 323,58	0,00	25 323,58
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 000,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 210,51	0,00	1 210,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	48 512,52	48 512,52
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	30 534,09	48 512,52	79 046,61

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	25 260,39
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordré.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	102 600,00		102 600,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	200,00		200,00
75	Autres produits de gestion courante	204 300,00	0,00	204 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	307 100,00	0,00	307 100,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	307 100,00
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 049,95	0,00	1 049,95
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	48 512,52	48 512,52
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissements des immobilisations			3 030,14	3 030,14
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		26 454,00	26 454,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 049,95	77 996,66	79 046,61

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	25 260,39
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si la commune du l'établissement appique le régime des provisions budgetaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020	
---	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	77 729,57	82 690,00	82 690,00
60611	Eau et assainissement	200,00	350,00	350,00
60612	Énergie - Électricité	4 930,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 500,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	300,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et médiathèques)	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	5 500,00	5 500,00	5 500,00
61521	Terrains	2 500,00	2 500,00	2 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6156 6168	Maintenance Autres primes d'assurance	12 000,00 1 300,00	12 000,00 1 300,00	12 000,00 1 300,00
6226	Honoraires	1 300,00	240,00	240,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	3 100,00	2 400,00	2 400,00
627	Services bancaires et assimilés	999,57	1 300,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	189 420,00	190 000,00	190 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	189 120,00	190 000,00	190 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	100,00	100,00
65548	Autres contributions	100,00	100,00	100,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	1 000,00	0,00	0,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	268 249,57	272 790,00	272 790,00
66	Charges financières (b)	6 550,43	4 825,86	4 825,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 500,00	5 092,61	5 092,61
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-449,57	-466,76	-466,76
6688	Autres	500,00	200,01	200,01
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	274 800,00	277 615,86	277 615,86
023	Virement à la section d'investissement	21 496,00	26 454,00	26 454,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	4 604,00	3 030,14	3 030,14
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	4 604,00	3 030,14	3 030,14
Т	OTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26 100,00	29 484,14	29 484,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 100,00	29 484,14	29 484,14
тоти	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	300 900,00	307 100,00	307 100,00

+ 0,00

RESTES A REALISER 2019 (11) 0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 307 100,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III]
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A 1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 805,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 272.07
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-466.76

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des l'CNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	267 847,00	102 600,00	102 600,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	267 847,00	102 600,00	102 600,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	200,38	200,00	200,00
744	FCTVA	200,38	200,00	200,00
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	204 300,00	204 300,00
7552	Déficit du budget annexe à caractère administratif par le budge	30 000,00	204 300,00	204 300,00
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013)	298 047,38	307 100,00	307 100,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	299 547,38	307 100,00	307 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
тот	AL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	299 547,38	307 100,00	307 100,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	307 100,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		4 000,00	4 000,00
2031	Frais d'études		4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 880,09	1 210,51	1 210,51
2158 2183	Autres installations, matériel et outillage techniques Matériel de bureau et matériel informatique	1 880,09 1 000,00	510,51 700,00	510,51 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 880,09	5 210,51	5 210,51
16	Emprunts et dettes assimilées	24 300,00	25 323,58	25 323,58
1641	Emprunts en euros	24 300,00	25 323,58	25 323,58
	Total des dépenses financières	24 300,00	25 323,58	25 323,58
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	27 180,09	30 534,09	30 534,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		48 512,52	48 512,52
2318	Autres immobilisations corporelles		48 512,52	48 512,52
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		48 512,52	48 512,52
TC	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	27 180,09	79 046,61	79 046,61

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	25 260,39
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNALITE DE COMMUNEO DU DI ATEAU DE LANDEMEZAN. CE. 2020A DEODUITO ODOTTEO E	DD.	2000
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	BP	2020

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 602,00	26 310,34	26 310,34
10222	F.C.T.V.A.	200,09	1 049,95	1 049,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	15 401,91	25 260,39	25 260,39
	Total des recettes financières	15 602,00	26 310,34	26 310,34
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	15 602,00	26 310,34	26 310,34
021	Virement de la section de fonctionnement	21 496,00	26 454,00	26 454,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	4 604,00	3 030,14	3 030,14
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 865,79	2 867,45	2 867,45
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 575,06	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	163,15	162,69	162,69
то	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	26 100,00	29 484,14	29 484,14
041	Opérations patrimoniales (9)		48 512,52	48 512,52
2031	Frais d'études		48 512,52	48 512,52
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	26 100,00	77 996,66	77 996,66
TC	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	41 702,00	104 307,00	104 307,00

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 307,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
III - VOTE DU BUDGET	III]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

		POUR IN	IFORMATION				
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	cumulées au réaliser 01/01/N N-1 (2)(4)		sitions velles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00		0,00	b 0,00	b 0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Reste	s à réaliser N-1 (2)			Recettes de l'ex	ercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,	00	d		0,00
	RESULTAT = (c+d) Excédent de financemen Besoin de financement	nt si positif					

B-1-3-B3

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT	•				•						•	•
DEPENSES												
Dépenses réelles	25 323.58	5 210.51	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	30 534.09
Equipements municipaux (2)		5 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 210,51
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	25 323,58											25 323,58
Dépenses d'ordre	48 512.52											48 512.52
Total dépenses de l'exercice	73 836,10	5 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 046,61
RAR N-1 et reports	25 260,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 260,39
Total cumulé dépenses d'investissement	99 096,49	5 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 307,00
RECETTES	•											
Total recettes de l'exercice	104 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 307,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	104 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 307,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	35 610,00	271 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	35 610,00	271 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
RECETTES			'							·		
Total recettes de l'exercice	204 500,00	102 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	204 500,00	102 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un iveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

L		PRESENT	ATION CROI	SEE PAR F	ONCTION - V	/UE D'ENSE	WIBLE (1)						
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
INVESTIS	SEMENT												
DEPENSI	ES												
Total dépe	nses d'investissement	99 096,49	5 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 307,00
Dépenses	réelles	50 583,97	5 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 794,48
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 260,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 260,39
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	25 260,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 260,39
16	Emprunts et dettes assimilées	25 323,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 323,58
1641	Emprunts en euros	25 323,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 323,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
2031	Frais d'études	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 210,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,51
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	510,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,51
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
Dépenses	d'ordre	48 512,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 512,52
041	Opérations patrimoniales	48 512,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 512,52
2318	Autres immobilisations corporelles	48 512,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 512,52
RECETTE	=S												
Total recet	ttes d'investissement	104 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 307,00
Recettes r	éelles	26 310,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 310,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 310,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 310,34
10222	F.C.T.V.A.	1 049,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	25 260,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 260,39
Recettes o	d'ordre	77 996,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 996,66
021	Virement de la section de fonctionnement	26 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 454,00
021	Virement de la section de fonctionnement	26 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 454,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 030,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 030,14
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 867,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 867,45
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	162,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,69
041	Opérations patrimoniales	48 512,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 512,52
2031	Frais d'études	48 512,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 512,52

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1	

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIO	NNEMENT	•	•				•	•			•	•	-
DEPENS	ES												
Total dépe	enses de fonctionnement	35 610,00	271 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
Dépenses	réelles	6 125,86	271 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 615,86
011	Charges à caractère général	1 300,00	81 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 690,00
60611	Eau et assainissement	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et médiathèques)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
61521	Terrains	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6156	Maintenance	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6226	Honoraires	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
65548	Autres contributions	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66	Charges financières	4 825,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 825,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 092,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 092,61
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-466,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-466,76
6688	Autres	200,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,01

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses	s d'ordre	29 484,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 484,14
023	Virement à la section d'investissement	26 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 454,00
023	Virement à la section d'investissement	26 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 454,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 030,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 030,14
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 030,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 030,14
RECETT	ES												
Total rece	ttes de fonctionnement	204 500,00	102 600.00	2.00									
			.02 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
Recettes	réelles	204 500,00	102 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	·	0,00 0,00	307 100,00 307 100,00
Recettes i	réelles Produits des services, du domaine et ventes diverses	204 500,00	,	•	·	,	·	·	-,	,	0,00	.,	
	T	,	102 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	102 600,00 102 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00	307 100,00 102 600,00
70 70388	Produits des services, du domaine et ventes diverses Autres redevances et recettes diverses	0,00	102 600,00 102 600,00 102 600,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	307 100,00 102 600,00 102 600,00
70 70388 74	Produits des services, du domaine et ventes diverses Autres redevances et recettes diverses Dotations, subventions et participations	0,00 0,00 200,00	102 600,00 102 600,00 102 600,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	307 100,00 102 600,00 102 600,00 200,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE BP 2020
--

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	35 610,00	271 490,00	307 100,00
Dépenses de l'exercice	35 610,00	271 490,00	307 100,00
011 Charges à caractère général	1 300,00	81 390,00	82 690,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	190 000,00	190 000,00
023 Virement à la section d'investissement	26 454,00	0,00	26 454,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 030,14	0,00	3 030,14
65 Autres charges de gestion courante	0,00	100,00	100,00
66 Charges financières	4 825,86	0,00	4 825,86
RECETTES TOTALES (2)	204 500,00	102 600,00	307 100,00
Recettes de l'exercice	204 500,00	102 600,00	307 100,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	102 600,00	102 600,00
74 Dotations, subventions et participations	200,00	0,00	200,00
75 Autres produits de gestion courante	204 300,00	0,00	204 300,00

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	271 490,00
Dépenses de l'exercice	271 490,00
011 Charges à caractère général	81 390,00
012 Charges de personnel et frais assimil	190 000,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00
65 Autres charges de gestion courante	100,00
66 Charges financières	0,00
RECETTES TOTALES (2)	102 600,00
Recettes de l'exercice	102 600,00
70 Produits des services, du domaine et v	102 600,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1	

	Sous-fonction 02
	020 Administration générale de la collectivité
74 Dotations, subventions et participation	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

⁽²⁾ Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	99 096,49	5 210,51	104 307,00
Dépenses de l'exercice	73 836,10	5 210,51	79 046,61
Non individualisées en opérations	73 836,10	5 210,51	79 046,61
041 Opérations patrimoniales	48 512,52	0,00	48 512,52
16 Emprunts et dettes assimilées	25 323,58	0,00	25 323,58
20 Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	4 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 210,51	1 210,51
Restes à réaliser - reports	25 260,39	0,00	25 260,39
Non individualisées en opérations	25 260,39	0,00	25 260,39
001 Solde d'exécution de la section d'investis	25 260,39	0,00	25 260,39
RECETTES TOTALES (2)	104 307,00	0,00	104 307,00
Recettes de l'exercice	104 307,00	0,00	104 307,00
Non affectées aux opérations	104 307,00	0,00	104 307,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	26 454,00	0,00	26 454,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	3 030,14	0,00	3 030,14
041 Opérations patrimoniales	48 512,52	0,00	48 512,52
10 Dotations, fonds divers et réserves	26 310,34	0,00	26 310,34

	Sous-fonction 02
	020
	Administration
	générale de la
DEPENSES TOTALES (2)	5 210,51
Dépenses de l'exercice	5 210,51
Non individualisées en opérations	5 210,51
041 Opérations patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
20 Immobilisations incorporelles	4 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 210,51
Restes à réaliser - reports	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

	O20 Administration générale de la
Non individualisées en opérations	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1	

	Nature	Date de la décision de	Montant maximum	Montant des		ant des ements N-1	Encours restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/N	urayes N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	01/01/N
519	Crédits de trésorerie (Total)						

B-3-4-A21

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
Γ	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
	REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du		Type de		Taux	initial		Périodicité	Profil	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	signatilire i		premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	(4)	Niveau de taux (5)	Taux actua- riel	Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					354 911,57									
1641 Emprunts en euros (total)					354 911,57									
MIN513774EUR001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMEN T LOCAL	01/04/2004		01/04/2005	150 000,00	F		3.3	3.3		А	Р	0	A-1
MON513775EUR001	CAISSE FRANCAISE FINANCEMEN T LOCAL	13/12/2007		01/05/2008	204 911,57	V	EURIBOR	4.87	4.87		Т	Р	0	A-1
Total général					354 911,57									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
•	IV - ANNEXES	IV	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2	

					Emprunts	et Dettes	au 01/01/2	020				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ?		Catégorie	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)		Taux d'inté	rêt	Anı			
	O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)			Type de taux (12)	IIIdex (10)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		108 627,07					25 323,58	5 092,61	0.00	1 805,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		108 627,07					25 323,58	5 092,61	0.00	1 805,31
MIN513774EUR001	N	0,00		47 060,67	4,25	F		3.3	8 811,06	2 348,33	0.00	1 431,50
MON513775EUR001	N	0,00		61 566,40	3,33	٧	EURIBOR	4.87	16 512,52	2 744,28	0.00	373,81
Total général		0,00		108 627,07					25 323,58	5 092,61	0.00	1 805,31

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)		

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ Capital restant dû: En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont I'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	2					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	108 627,07					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3;	% de						
multiplicateur jusqu'à 5 capé	l'encours Montant en						
	Nombre de						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits % de						
	l'encours Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de						
	l'encours Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
		Capital				Nature de						Primes év	ventuelles
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5	

Instruments de		Effet de l'instrument de couverture												
couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Référence de			Taux reçu (7)		Charges et produ depuis l'origine		Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture					
Total														

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	BP	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6	1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité au cours de	Do	ont	
REFARITION PAR PRETEUR	l'origine (2)	REPARTITION PAR PRETEUR l'origine (2) -/-/ N	-/-/N	l'exercice	Intérêts (3)	Capital
TOTAL						
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
				·		

B-3-4-A22 31

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7	1
AUTRES DETTES		

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B-3-4-A27 32

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	А3]
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE				
ciens de faible valeur euil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :				
Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CG	e peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : Catégories de biens amortis Durée		

B-3-4-A3 33

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E		2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		25 323,58	I 25 323,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		25 323,58	25 323,58
1641	Emprunts en euros	25 323,58	25 323,58
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 323,58	0,00	D001 25 260,39	50 583,97

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
n/		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	30 534,09	III 30 534,09
Ressource	es propres externes de l'année (a)	1 049,95	1 049,95
10222 Dotations, fonds divers et réserves		1 049,95	1 049,95
Ressource	es propres internes de l'année (b)(3)	29 484,14	29 484,14
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 867,45	2 867,45
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	162,69	162,69
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	26 454,00	26 454,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	30 534.09	0.00	0.00	25 260,39	55 794,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 50 583,97
Ressources propres disponibles	IV 55 794,48
Solde	V = IV - II (6) + 5 210.51

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES ET GOUFFRE	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) Annuité nette de la dette de l'exercice (2) Provisions pour garanties d'emprunts	A B C D	0,00 0,00 0,00 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	307 100,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	VII	0,00%
--	-----	-------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SDE - COTISATION 2020		Sans fiscalité propre	100,00
Autres organismes de regroupement			

B-3-4-C31

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN - 65 - 89301 PRODUITS GROTTES E	ВР	2020
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Nombre de membres en exercice :

A Lannemezan, le

Présenté par le PRESIDENT,	Nombre de membres en exercice :	0
A Lannemezan, le	Nombre de membres présents :	0
Le PRESIDENT,	Nombre de suffrages exprimés :	0
	VOTES: Pour:	0
	Contre :	0
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session	Abstention:	0
A Lannemezan, le 19/06/2020	Date de convocation :	
	Date de convocation .	
Les membres du Conseil Communautaire,		
Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture,	le et de la publication le	
Columb oxecotorio par lo i recolociti, compte tena de la transmission en prefetalle,	, or do to publication to	

B-3-4-D2 38

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - EI	éments du bilan		
p.16	A1 - Presentation croisée par fonction	×	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.24	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.25	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.27	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.28	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.29	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.31	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.32	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.33	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.34	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.35	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Eı	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.36	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - A	utres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.37	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.38	D2 - Arrêté et signatures	Х	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)